

## SÉANCE ORDINAIRE du 08 avril 2021

L'An deux mille vingt-et-un, le huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vieilles Maisons Sur Joudry s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente sous la Présidence de Monsieur Daniel LEROY, Maire.

Date de la convocation : 01 avril 2021

### Étaient présents :

M. FONTAINE Pascal, Mme CASTEL Claude, M. MESNIL David et Mme MARCADET Carole– Adjoints et Mme ABSOLU Véronique, Mme HODEAU Virginie, Mme VAQUETTE Anaïs, Mme de KONING Marieka, et Mme HARENG Sylviane– Conseillers Municipaux

Absents excusés : M. TARDIF Sébastien, M. JAQUET Pascal, M. LACOMBE Henri-Jacques, M. BRAGUE Robert

Secrétaire : Mme MARCADET Carole

La sous-préfecture a préalablement été informée du changement de lieu des séances du conseil municipal et des mesures d'hygiène et de distanciation prises en raison du risque sanitaire (covid 19)

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 12 mars 2021

### **Délib 2021-09 affectation du résultat 2020-budget principal**

Le Conseil Municipal,

Vu le compte administratif de l'exercice 2020 – budget principal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats comme suit :

- en section de fonctionnement : 125.427,64 (R 002)
- en section d'investissement : 46.208,21 (R 001)

### **Délib 2021-10 affectation du résultat 2020-budget assainissement**

Le Conseil Municipal,

Vu le compte administratif de l'exercice 2020 – budget assainissement,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'affecter le résultat comme suit :

- excédent de fonctionnement : 42.714,95 € (article R 002-fonctionnement)
- excédent d'investissement : 56.220,99€ (article R 001-investissement)

### **Délib 2021-11 : Vote des taux des taxes directes locales 2021**

Le Conseil Municipal prend connaissance des grands principes du système d'imposition, de la réforme fiscale liée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour les contribuables, et compensée pour la commune par le taux départemental 2020 de la taxe foncière bâti.

De même le Conseil prend connaissance des bases d'imposition 2021, du montant des allocations compensatrices (3.438€), de l'effet du coefficient correcteur (-14.316 €) et décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition 2021, soit : T.F.B. = 39,30 ; T.F.N.B. = 53.31. Le produit fiscal attendu ainsi obtenu s'élève à 218.920 euros

### **Délib 2021 – 12-Tarifs service assainissement année 2021**

Le Conseil Municipal, décide de maintenir les tarifs de la redevance assainissement tels que fixés en 2020, soit : part fixe annuelle à 60 euros ttc et part variable basée sur la consommation d'eau à 1 euro le m<sup>3</sup>.

### **Attribution de subventions 2021**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer des subventions à diverses associations et organismes pour l'année 2021 pour un montant global de 3995 euros selon la proposition faite par la Commission des Finances. *(le détail figure au budget primitif 2021)*

### **Délib 2021-13-Budget principal 2021 : proposition et vote du budget primitif**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif principal 2021 tel que proposé, budget qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 521.035€64 et à 872.053€ en dépenses et recettes d'investissement.

### **Délib 2021-14-Budget assainissement 2021 : proposition et vote du budget primitif**

Le Conseil Municipal vote le budget primitif assainissement 2021 tel que proposé, budget qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 92.745€ et à 91.629€ en dépenses et recettes d'investissement.

### **Délib 2021-15- Participation FAJ et FUL 2021**

Le Conseil Municipal décide pour l'année 2021 :

- de participer au financement du FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) à hauteur de 0,11€ par habitants (population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2021 : 644 habitants), soit un montant de 70,84€ ;
- de participer au financement du FUL (Fonds Unifié Logement et dispositif solidarité, énergie et eau) à hauteur de 0,77€ par habitants (644 hab.), soit un montant de 495,88€. *Dépenses prévues au BP 2021*

### **Renouvellement de la convention de fauchage avec la Communauté de Communes**

La Communauté de Communes prend en charge la totalité du fauchage sur la commune comme en 2020. La commune n'a pas besoin de renouveler la convention de mise à disposition du service technique de la commune pour 2021.

### **Point sur les commissions**

\* **Commission travaux** : CR présenté par Pascal Fontaine

La commission s'est réunie le 30 mars 2021 – élection de l'animateur Pascal Fontaine.

Les travaux présentés au conseil seront à prioriser selon les urgences :

#### **AFFICHAGE :**

- Affichage mairie : format : 24 A4 Ral prix : environ 1500 €



Ral 7005 gris souris

- Affichage école : format ; 18 A4 idem mairie prix environ 1300 €
- Réfection façade du mur entre l'école et le local déco : demande de devis en cours.
- Affichage plan V.M. : voir un plan sans vitrine – reprise de contact avec l'entreprise pour un devis de plan modifié

#### **MAIRIE ET ATELIER**

- Peinture menuiserie Mairie : devis pour 3 paires de volets, 2 portes, une fenêtre = 1020€

Vu l'état des menuiseries, il faut les peindre. Un deuxième devis est en cours incluant les fenêtres.

- Remplacement de la chaudière défectueuse de la mairie : devis en cours chez plusieurs prestataires
- Remise en conformité des installations électrique suite contrôle APAVE - devis en cours
- Gouttières mairie en mauvais état
- Atelier demander un devis pour un bardage extérieur

#### EGLISE

- Réaménagement caniveau, plan incliné pour accessibilité PMR – devis en cours
- Création d'un groupe pour étude de financement

#### CIMETIERE

- Installation stèle pour le jardin des souvenirs au cimetière – reprise contact avec Ets Rondeau
- Contrôler le compteur d'eau

#### SALLE DES FETES

- Installation urinoir WC et réglage cloison mobile

#### GRIGNON

- Travaux sur le mur de soutènement au pont de Grignon – devis accepté 1 140 € – prestataire à relancer.

#### TERRAIN DE JEUX

- En attente des besoins de la commission jeunesse et scolaire

#### TERRAIN DE PETANQUE

- Aménagement d'un local sous le préau pour la section pétanque – la commune se charge de l'achat des matériaux et du déplacement de la porte. L'association s'occupera des travaux
- Busage fossé entre route de Lorris et terrain de pétanque pour créer une zone de stationnement - création d'une tranchée drainante le long de la haie – création d'un nouveau point d'éclairage - devis de 5 110 €

#### DIVERS

- Busage fossé entre le carrefour de la croix au cerf et le Joudry : devis 8 900€
- Lotissement vers l'Étang des Bois - réussir à l'inclure dans le PLUI
- Etudier un chemin piéton entre l'aménagement réalisé le long de la départementale (entre la rue des maquisards et la rue du petit sauvage) au parking de l'étang des bois

\* **Commission Communication** : élaboration en cours du Flash info 1<sup>er</sup> trimestre 2021 = distribution prévue fin avril-début mai

\* **Commission voirie** : calcaire étalé sur la commune, enrobé à froid livré par la CCCFG, expertise par le Département des ponts de la commune = l'inventaire sera envoyé prochainement

\* **Commission tourisme de la Communautés de Communes** : déléguée Sylviane Hareng

- 2 boucles à vélo de VM prioritaires = mise en place d'une signalétique spéciale

- Création d'un espace naturel sensible sur les étangs de la Noue Mazonne et du Gué des Cens  
= accès, signalétique, entretien du GR3

Date du prochain Conseil municipal : 28/05/2021 à 19h00

Fin de séance à 23h